

L'an deux mille vingt-trois, le 29 mars à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de Primarette, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en mairie, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Serge MERCIER, Maire.

Présents : MERCIER Serge, FAVRE-PETIT-MERMET Patricia, GAS Marcel, ROSTAING Jean-Pierre, CICOCELLA Sébastien, ROMATIF Julien, HUMBERT Régis, MONIN Florence, FANJAT Pierre, POURCHERE Jean-Daniel, GENTIL Dominique, GUERRERO Elisabeth

Absents excusés : Néant

Secrétaire de séance : FAVRE-PETIT-MERMET Patricia

Date de convocation : le 24 mars 2023

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Tous les participants ont eu connaissance du compte-rendu du précédent conseil. Monsieur le Maire en rappelle néanmoins les grands titres et les délibérations prises. Aucune remarque n'est formulée. Ces précisions apportées, l'ordre du jour peut être développé :

PROCURATIONS

ORDRE DU JOUR

- > Confirmation du caractère privé du chemin situé entre les parcelles OE1253 et OE969
- > Délibération vote du budget primitif 2023
- > Délibération subventions aux associations communales
- > Délibération mutualisation de l'achat de papier
- > Délibération modificative de la délibération du lotissement
- > Travaux voirie - bâtiments
- > Compte-rendu des commissions communales et intercommunales
- > Urbanisme
- > Courriers reçus
- > Questions diverses

- > **Confirmation du caractère privé du chemin situé entre les parcelles OE1253 et OE969**

Les membres du conseil confirment que ce chemin a toujours été un chemin privé.

- > **Délibération vote du budget primitif 2023**

Monsieur Marcel GAS, adjoint aux finances, présente au Conseil Municipal le projet du budget primitif 2023 préparé par la commission des finances.

Celui-ci s'équilibre en recettes et en dépenses à :

703 604.85 € pour la section de fonctionnement.

965 791.05 € pour la section d'investissement.

Le Conseil Municipal

Où le détail des articles dans les deux sections et après en avoir délibéré,

Adopte le budget primitif 2023 par 12 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

> **Délibération subventions aux associations communales**

Lors du vote du budget primitif 2023, présenté par Monsieur Marcel GAS, adjoint aux finances :

- la somme de 1500 € a été votée aux bénéfices de l'association CCAS de Primarette, cette dépense sera imputée à l'article 657362,
- la somme de 600 € a été votée aux bénéfices de l'association ADMR du Dolon, Aide à Domicile en Milieu Rural, cette dépense sera imputée à l'article 657402,
- la somme de 250 € a été votée aux bénéfices de l'association des Conscrits de Primarette, cette dépense sera imputée à l'article 657403,
- la somme de 250 € a été votée aux bénéfices de l'association FC Collines de Primarette, cette dépense sera imputée à l'article 657407,
- la somme de 500 € a été votée aux bénéfices de l'association du Centre de l'Île du Battoir de Beaurepaire, cette dépense sera imputée à l'article 657408.
- la somme de 600 € a été votée aux bénéfices de l'Association d'Animation De Primarette, cette dépense sera imputée à l'article 657416,
- la somme de 60 € a été votée aux bénéfices de l'association Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté.

Le Maire demande de bien vouloir délibérer pour l'octroi des subventions à accorder aux associations pour l'année 2023.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité des membres présents, d'accorder les subventions aux associations.

> **Délibération mutualisation de l'achat de papier**

Conformément aux articles L2113-6 et suivants du Code de la Commande Publique, des groupements de commandes peuvent être constitués entre des acheteurs afin de passer conjointement un ou plusieurs marchés publics.

De manière à simplifier et sécuriser nos procédures de marchés publics tout en bénéficiant d'économies d'échelle, La Communauté de Communes souhaite constituer un groupement de commandes pour l'achat de papier.

Un projet de convention constitutive de groupement sera signé par la commune qui souhaite adhérer. En ce qui concerne le fonctionnement les rôles seraient notamment répartis de la manière suivante :

- EBER (coordonnateur du groupement) :
 - o Recensement des besoins
 - o Rédaction du DCE (CCAP, CCTP...) et envoi de la publicité
 - o Analyse des offres
 - o CAO
 - o Attribution et notification du marché
 - o Reconduction du marché
 - o Gestion des éventuels avenants à intervenir
 - o Prise en charge du coût de la procédure
- Communes :
 - o Transmission des besoins en amont de la consultation
 - o Etablissement et suivi des commandes
 - o Suivi financier : les communes régleront directement les prestations les concernant

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Commande Publique et notamment ses articles L2113-6 et suivants ;

Vu le projet de convention constitutive de groupement à intervenir ;

Considérant l'opportunité de constituer un groupement de commande pour l'achat de papier de manière à simplifier et sécuriser nos procédures de marchés publics tout en bénéficiant d'économies d'échelle.

Après en avoir délibéré,

Approuve l'adhésion de la commune au groupement de commandes entre la communauté de communes EBER et ses communes membres et l'adoption de la convention constitutive de groupement désignant la communauté de communes EBER

comme le coordonnateur.

Autorise le Maire à signer la convention constitutive de groupement, par 9 voix pour, 0 voix contre et 3 abstentions,

> **Délibération modificative de la délibération du lotissement**

Le maire informe l'assemblée que dans le cadre de la mission d'aménagement du foncier communal, parcelle AI 34, d'une superficie de 5 888 m², le 30 janvier dernier, la société EVALLY PROMOTION a présenté un projet. A savoir, un aménagement de cette parcelle en faveur et en partenariat avec un bailleur social qui serait composé :

- d'un bâtiment collectif d'emprise au sol de 650 m² environ en R+2 avec 17 logements à définir complété de 3 cellules de 80 m² en RDC à usage de commerce ou de service.

- de 8 logements individuels avec garage, en "possible" accession à propriété avec le 1% patronal.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte, à l'unanimité des membres présents de donner mission à EVALLY PROMOTION pour la réalisation d'une étude concernant ce projet.

> **Travaux voirie - bâtiments**

Voirie

L'entreprise CHEVAL a refait la route du Buron comme prévu suite aux malfaçons constatées lors de la première intervention.

Projet école

Les travaux de démolition et de création de sous-œuvre sont terminés, ainsi que les travaux préparatoires d'électricité. Les nouvelles fenêtres sont installées.

Les maçons réalisent, en ce moment, une ouverture et du terrassement dans le local situé sous l'école, afin de créer un espace de stockage *pour notre* employé communal.

L'installation du préau commencera le lundi 10 avril pour se terminer le 21 avril.

Plan de la commune

Le premier plan de notre commune est en place au pied de l'escalier menant à la salle Plissonnier. Le support fait peau neuve avec une teinte grise identique au reste des éléments peints dans la commune. Un deuxième plan sera installé prochainement au niveau de l'abri-bus du parking du giratoire Bardin.

Nous réfléchissons à l'implantation du troisième panneau.

Platanes

La société Accro d'arbres est intervenue les 2 et 3 mars pour la taille de nos platanes en port semi-libre. Installation fibre
La fibre est opérationnelle à la mairie depuis le 27 février.

Compteur d'eau

Tous les compteurs de nos bâtiments communaux ont été changés le 24 février.

Aménagement terrain communal

La société NEOGIS a procédé aux relevés nécessaires à la réalisation d'un plan topographique et d'un plan de bornage ce mercredi 29 mars.

> **Compte-rendu des commissions communales et intercommunales**

CCAS

1. *Délibération approbation du compte administratif et du compte de gestion 2022* Présentation et vote « pour » à l'unanimité des présents.

2. *Délibération vote du budget primitif 2023* Présentation et vote « pour » à l'unanimité des présents.

Pour assurer l'équilibre du budget, il serait souhaitable de prévoir une manifestation qui permette de faire des recettes.

Proposition de vente de repas lors du forum des associations.

3. *Organisation repas des aînés et délibération prix du repas* Le repas s'est fait au Restaurant Chez Lucas le samedi 25 mars.

4. *Projet chorale*

Reporté au printemps 2024 avec le groupe Chanteval car ils ne seront pas prêts en octobre. Nous sommes donc à la recherche d'une autre proposition, chorale ou théâtre.

Environnement

1. *Matinée Nettoyage*

Modification de la date, la matinée se fera le 13 mai 2023 (le 29 avril étant sur un week-end de 3 jours). Proposition de stand de la Sictom : Mr Robert Thivolle tiendra un stand de sensibilisation au Compostage

2. *Fleurissement*

Compétence reprise par la mairie. Yannick Berne (employé communal) s'occupera d'entretenir les différents points :

- Butte église : remplir les alvéoles de terre et remettre environ 100 plants. Vu avec Fred Bourne, devis 1360C.

Une « corvée » participative sera organisée pour aider Yannick Berne.

- Bacs de fleurs côté église : récupération des bacs prévue
- Buses entrée village : peinture rénovation à prévoir ainsi que le renouvellement des plantes

⁶ Lavoir : mise en place de bacs à fleurs et remise en eau du lavoir avec un système de circuit fermé en autonomie.

- Mur végétalisé derrière le monument aux morts : projet repoussé à plus tard
- Charrette de M. Dervieux : prévoir de la récupérer et de la remettre en état

3. *Projet Briques*

Projet toujours d'actualité : il faut contacter Romain Charbonnel pour devis avec et sans matériaux. Contact : Pierre Fanjat.

4. *Divers*

Canon anti-grêle : sujet qui n'avance pas, il faut chercher une association pour soutenir une action.

Projet plantation de haies : solliciter les chasseurs ou association spécifique et contacter les propriétaires.

École

1. *Règlements*

Préparation des règlements de garderie et de restaurant scolaire pour la rentrée 2023.

Avec le changement de salle pour la garderie, il faut prévoir l'installation d'un téléphone.

2. *Chasse aux galets*

Nous souhaitons renouveler la chasse aux galets, mais cette année nous proposons aux enfants de venir les décorer eux-mêmes le mercredi 5 avril dans la salle Plissonnier.

Communication

1. *P ri m'infos*

Le Prim'infos est en phase de relecture, il sera imprimé début avril pour une distribution avant le week-end de Pâques.

2. *Site*

Nous vérifions les liens du site pour voir s'ils sont toujours actifs.

Nous travaillons sur les pages actuelles à compléter et l'ajout d'une nouvelle page (agence postale).

Commission emploi insertion

La Commission s'est réunie le 1er mars à Primarette.

Tout d'abord, l'association « Prévenir » est intervenue afin de présenter ses actions sur le territoire. Elle intervient dans le cadre de la protection de l'enfance et dans le cadre de la Politique de la ville dans les REP, ZEP (réseau et zone d'éducation prioritaire) et a signé une convention départementale. Damien Donat (directeur) et Sophie Helly (cheffe de service chantier éducatif) collaborent avec 15 éducateurs répartis sur 3 services, un travail essentiellement de rue sur le territoire. Ils ont présenté les différents types de chantiers éducatifs financés par le département. Pour rappel, dans le cadre des Activités d'intérêt collectif et solidaire (AICS), ces jeunes, dans le cadre des contrats de ville, doivent des heures de travail pour les associations et c'est gratuit pour les associations qui doivent fournir le matériel et l'accompagnement. Ensuite un point a été fait sur la situation de l'emploi et du RSA sur notre territoire. Au 31/12/2022 le taux de chômage est de 7% sur le territoire EBER alors que le département affiche un taux de 5,9 %. La baisse du nombre de demandeurs d'emploi est cependant nette. Le RSA

concerne toutes les communes, 2441 foyers sont concernés sur EBER.

Enfin les demandes de subventions ont été présentées et seront votées au prochain conseil communautaire en plus des subventions départementales.

Commission Urbanisme / PLUi

La commune a accueilli les professionnels de la filière agricole afin d'aider les services de l'urbanisme d'EBER et le cabinet SEPIAC à identifier les bâtiments existants à usage agricole sur nos communes, bâtiments ayant usage réel et actuel ou prévisionnel. Etaient représentées les communes de Moissieu, Revel, Pisieu, St Barthélémy, Primarette et Beaurepaire - Travail fructueux par atelier et par commune en préparation du projet de PLUi.

Voies vertes EBER

Réunion pour restituer et présenter les axes 1 et 2 des projets de voies vertes sur le territoire EBER. L'axe 1 des Roches de Condrieu à Chanas et l'axe 2 de Cour et Buis à Clonas - St Maurice l'Exil ont été présentés avec différentes solutions exposées. Le projet reste à chiffrer et à valider commune par commune traversée et bien sûr à financer avant l'exécution. Au sujet de l'axe 3 qui nous concerne davantage, le cabinet C2i Infraconsulting nous rendra ses propositions sur la relation étudiée entre St Barthélémy et Chanas-Sablons.

Commission logement EBER

La compétence Logement est chez EBER. Notre territoire comporte 28140 logements, dont 3302 logements à caractère social. Les principaux bailleurs sont AIH (63 %), SDH (16%), Advivo (7%) et 3F (14%).

90 % du parc social EBER est en PLUS (Prêt Locatif à Usage Social) ; les critères de développement des logements sociaux portent sur plusieurs points : la proximité de l'emploi, la mixité sociale sur un projet immobilier vertueux avec une sobriété foncière.

Les logements PLUS, financés par le Prêt Locatif à Usage Social, correspondent aux locations HLM (Habitation à Loyer Modéré).

La réhabilitation du parc public est en cours avec l'obligation de la loi Climat et Résilience. Les bâtiments classés énergétiquement F et G sont à rénover en priorité dans les 10 ans.

TE 38 - Comité territorial

Passage en revue de tous les dispositifs d'aide à la transition énergétique : bâtiments, éclairage public, photovoltaïque, éolien, bornes de recharges. Présentation exhaustive des dispositifs proposés et remise d'un glossaire détaillé des différentes solutions exposées.

SIV (Syndicat Intercommunal de Voirie)

Les membres du syndicat ont voté le budget et le compte administratif.

Étant donné l'augmentation du gasoil, les frais de transport liés à l'émulsion seront facturés.

Conférence territoriale - département Isère

Suite à la réorganisation des territoires, le territoire de l'Isère Rhodannienne (dont nous faisons maintenant partie) a dû revoir son calendrier des subventions.

Les subventions attribuées ne sont pas remises en question, mais leur réalisation peut être décalée dans le temps.

Une partie des subventions attendues en 2023 sera versée en 2024.

La subvention pour la cour d'école a été acceptée à hauteur de 35% par le département et pourra être bonifiée par l'opération « 1 arbre, 1 habitant ».

> Urbanisme

NORMAND Patrick : remplacement de la toiture du garage

ROBERT Solkem (La ferme d'Élie) : construction d'un bâtiment mobile pour poules pondeuses et clôture.

> Questions diverses

Visite rendue chez TENCATE

TENCATE envisage pour cet été l'installation d'une machine « 5 axes » pour de nouvelles productions pour de nouveaux marchés.

Les travaux sont prévus en été 2023 pour la mise en service de cette nouvelle machine en septembre 2023 ; une DP « déclaration préalable » de travaux sera déposée pour la création d'une ouverture supplémentaire en façade du bâtiment ; une écluse pour palettes et lots encombrants.

Tencate ne fermera pas en août, actuellement l'entreprise tourne en 2 postes de 8h, elle envisage de (re) mettre en place une équipe de weekend.

Tencate a changé d'actionnaires et changera prochainement de nom. Nous laissons le service communication de cette société communiquer en temps utiles sur leur nouvelle dénomination.

> Date prochain conseil municipal :

mercredi 26 avril 2023 à 20h30